Financé par l'Union européenne

Royaume du Maroc

Ministère de l'Economie et des Finances

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

# Revue de presse

## Hakama / Appui à la mise en œuvre d'une gestion publique efficace et transparente

Appui technique
à la mise en œuvre d'une gestion publique
plus efficace et transparente dans le cadre de la LOF

**09 Octobre 2023**

Expertise France
Créé par : Imane HATIMY

## Table des matières

Table des matières ..... 2
Commande publique : le « zéro papier » à partir du 1er septembre ..... 3
Hydrogène vert : le gouvernement entend activer l'« Offre Maroc» dès 2024 ..... 4
Hydrogène vert : 2024 année du déploiement de «l'offre Maroc» ..... 5
PLF 2024 : Vers une Taxe Intérieure sur la Consommation TIC sur les appareils énergivores ? ..... 6
PLF 2024 : le temps des réformes ..... 7
Hydrogène vert : Le 1er projet marocain sera développé à Tan-Tan ..... 8
La Banque Mondiale et le FMI maintiennent leurs Assemblées annuelles à Marrakech ..... 10
Fiscalité : la colonne vertébrale du PLF 2024 ..... 11
Après le FMI et la BM, l'Institut de la finance internationale confirme la tenue de sa réunion annuelle à Marrakech ..... 13
Hydrogène vert : le Maroc ambitionne de devenir un acteur majeur du secteur ..... 14
La croissance au Maroc devrait s'établir à 3,3 % en 2023 (BERD) ..... 15
Assemblées annuelles FMI-BM à Marrakech: Nadia Fettah rencontre les dirigeants des institutions financières internationales ..... 15
Transition écologique : le FMI approuve un prêt de 1,3 milliard de dollars au Maroc ..... 16

Paru le 01/09/2023

## Commande publique : le « zéro papier » à partir du 1er septembre

**Un arrêté du ministre du Budget officialise la dématérialisation totale de la gestion des marchés publics, et ce à compter de ce 1er septembre. Cette revue de presse est tirée d'un article d'Al Akhbar.**

Dès le 1er septembre, les procédures et les documents des commandes publiques seront dématérialisés en vertu d'un arrêté du ministre en charge du Budget. Cette mesure entre dans le cadre de la réforme des marchés publics et vise à accroitre la transparence.

Dans son édition du jour, *Al Akhbar* rapporte ainsi que Fouzi Lakjaâ a publié l'arrêté en question, qui prévoit le dépôt de l'ensemble des documents et références liés à des marchés lancés par des entités publiques sur une plateforme numérique dont la gestion sera assurée par la Trésorerie générale du royaume (TGR). Cette dernière se voit également confier la responsabilité de publier et diffuser les textes législatifs et réglementaires encadrant la gestion des marchés publics.

Comme le détaille la publication, un candidat à un marché public devra disposer d'un compte ouvert sur cette plateforme. Il y renseignera les informations juridiques qui le concernent, mais aussi les données techniques et financières qu'il doit en principe présenter lors de la soumission à un marché. La plateforme devrait, en outre, proposer d'autres services renforçant la digitalisation du processus de gestion des marchés publics, comme la signature électronique des documents.

Par ailleurs, ajoute *Al Akhbar*, l'arrêté ministériel inclut des dispositions concernant la gestion de cette plateforme par la TGR, ainsi que les conditions à respecter dans la publication et la diffusion des données et documents relatifs aux marchés publics. Il en est de même du processus à suivre pour le dépôt des dossiers de soumission et toutes les procédures dématérialisées.

Grâce à un dispositif de datation automatique, la plateforme devrait également permettre une meilleure gestion des délais de soumission des offres des candidats, dans le sens où les offres dépassant les échéances préalablement fixées devraient être systématiquement rejetées.

Sur un autre registre, le quotidien explique que la procédure d'ouverture des plis et d'évaluation des offres devra également se faire de manière électronique. Toutefois, une exception est accordée dans le cas où des contraintes techniques empêchent l'accomplissement de cette étape d'une manière digitalisée. En effet, le président de la commission en charge de cette mission aura l'habilité, dans certains cas, de convoquer une réunion dans les 48 heures suivant la date initialement fixée pour l'ouverture des plis.

Une révolution bienvenue dans la gestion des marchés publics, tant elle permettra de faciliter les procédures et d'assurer plus de transparence et d'équité pour les soumissionnaires.

Source : https://fr.le360.ma/politique/commande-publique-le-zero-papier-a-partir-du-1er-septembre_UZ3ZHNGRM5DHVBPODAFQTPXJEY/

Paru le 06/09/2023

## Hydrogène vert : le gouvernement entend activer l' « Offre Maroc» dès 2024

**Outre le cadre règlementaire et institutionnel qui sera revisité, l'Offre Maroc en matière d'hydrogène vert sera dotée d'un arsenal incitatif englobant toute la chaîne de valeur. Le gouvernement doit aussi apporter une vision claire sur les infrastructures nécessaires au développement de la filière de l'hydrogène vert.**

Validée par le roi Mohammed VI, qui, lors du discours du Trône prononcé le 29 juillet dernier, a demandé au gouvernement d'accélérer sa mise en œuvre, l'Offre Maroc en matière d'hydrogène vert a été exposée hier, mardi 5 septembre, par la ministre de la Transition énergétique, Leila Benali, lors d'une réunion présidée par le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch.

Ont pris part à cette rencontre Abdelouafi Laftit, ministre de l'Intérieur, et Mohcine Jazouli, ministre délégué chargé de l'Investissement, ainsi qu'un représentant de l'Agence marocaine pour l'énergie durable (MASEN).

La réunion sur l'hydrogène vert intervient alors que le gouvernement s'apprête à concrétiser la vision royale à travers le déploiement, dès 2024, d'une Offre Maroc dédiée à l'hydrogène vert, en mesure de valoriser les atouts dont dispose le Royaume et de répondre aux sollicitations de bon nombre d'investisseurs internationaux qui ont exprimé leur intention d'investir au Maroc dans ce secteur fort prometteur.

Selon une analyse récente de l'Institut marocain d'intelligence stratégique (IMIS), le Maroc dispose d'atouts qui lui permettraient de se positionner comme un véritable leader dans la production d'hydrogène vert, à la fois en Afrique du Nord et dans l'ensemble du continent africain.

Parmi les ressources renouvelables, l'hydrogène vert constitue une solution alternative pour le Royaume, qui s'est fixé pour objectif d'atteindre un taux de production de 52% d'énergies renouvelables d'ici 2030, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre jusqu'à 20% et, également, de participer à la décarbonation des pays partenaires.

En effet, la capacité du Maroc d'utiliser ses ressources solaires et éoliennes pour produire de l'ammoniac « vert », sans carbone, constitue une réelle opportunité stratégique pour le pays du fait de la complémentarité naturelle de ce produit avec le phosphate, dont le Maroc est le deuxième producteur mondial.

L'analyse fait savoir également qu'un certain nombre de projets d'hydrogène vert sont actuellement en cours de développement au Maroc, mettant en avant le programme du Groupe OCP, présenté devant le Roi, qui vise principalement à augmenter la production d'engrais et de roche, tout en poursuivant l'objectif de parvenir à la neutralité carbone avant 2040.

Source : https://fr.le360.ma/economie/hydrogene-vert-le-gouvernement-entend-activer-loffre-maroc-des-2024_OKXAS5PJSNGITL2N7Q5JKG6OPE/

AUJOURD'HUI LE MAROC

Paru le 07/09/2023

## Hydrogène vert : 2024 année du déploiement de « l'offre Maroc »

**Le chef de gouvernement réunit « une task force » pour le lancement de ce projet novateur**

**L'activation de l'Offre Maroc concernant l'hydrogène vert est sur la bonne voie. Le chef de gouvernement Aziz Akhannouch a présidé, mardi à Rabat, la première réunion relative au lancement de l'activation de « l'Offre Maroc » dans le domaine.**

Le gouvernement met les bouchées doubles pour le lancement de l'Offre Maroc en matière de l'hydrogène vert. Le chef de l'Exécutif a réuni une «task force» composée notamment de Abdelouafi Laftit, ministre de l'intérieur, Leila Benali, ministre de la transition énergétique et du développement durable, et Mohcine Jazouli, ministre délégué auprès du chef de gouvernement chargé de l'investissement, de la convergence et de l'évaluation des politiques publiques, et un représentant de l'Agence marocaine pour l'énergie durable (MASEN). Cette réunion intervient en application des Hautes orientations royales contenues dans le dernier discours de SM le Roi, à l'occasion du 24ème anniversaire de la Fête du Trône. Le gouvernement compte démarrer en 2024 la mise en œuvre de la vision royale concernant l'Offre Maroc dans le domaine de l'hydrogène vert dans le but de valoriser les potentialités dont regorge le Royaume et de répondre aux projets des investisseurs dans ce domaine prometteur. Le Maroc dispose de moyens permettant de produire l'hydrogène vert et ses dérivés dont le méthanol et l'ammoniac utilisés par OCP, a indiqué Mme Benali dans une déclaration à la presse à l'issue de cette réunion.

Cette rencontre a constitué un point de départ pour se concentrer sur les données dont le Maroc dispose pour mettre en œuvre des projets d'hydrogène vert, a-t-elle précisé. Un travail approfondi sera mené à propos des données disponibles sur l'hydrogène vert et sur les potentiels dont regorge le Maroc et qui seront mis à la disposition des investisseurs marocains et étrangers, notamment dans les domaines de l'éolien et du solaire, aussi bien que les infrastructures importantes, notamment les ports, les gazoducs et les pipelines pouvant être utilisés dans le domaine de l'hydrogène vert. Cette réunion ministérielle, visant à mettre en œuvre l' « Offre Maroc» pour l'hydrogène vert, a permis d'établir une feuille de route claire pour les semaines et les mois à venir afin de répondre rapidement aux besoins des investisseurs intéressés par cette offre, a déclaré, de son côté, M. Jazouli. Cette rencontre intervient suite au discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion du 24ème anniversaire de Son accession au Trône de Ses glorieux ancêtres, dans lequel le Souverain exhorte le gouvernement à « entreprendre la mise en œuvre rapide et qualitative de ce projet, de manière à valoriser les atouts dont dispose Notre pays en la matière et à répondre au mieux aux projets portés par les investisseurs mondiaux dans cette filière prometteuse », a-t-il ajouté.

### Projet royal

Pour rappel et dans le but de positionner le Maroc dans le club des pionniers dans ce secteur d'avenir et de répondre aux multiples projets entrepris par des investisseurs et leaders mondiaux, Sa Majesté le Roi avait donné en novembre 2022 ses Hautes instructions pour élaborer une «Offre Maroc» qui inclut toute la chaîne de valeur de la filière hydrogène vert au Maroc. Outre le cadre réglementaire et institutionnel, cette offre devrait également inclure un plan pour les infrastructures nécessaires. Le gouvernement se mobilise suite à l'appel royal pour accélérer le déploiement du projet. «Faisant suite à la réunion que Nous avons présidée à cette fin, le gouvernement a élaboré

le projet «Offre Maroc» pour l'hydrogène vert. A cet égard, Nous engageons le gouvernement à entreprendre la mise en œuvre rapide et qualitative de ce projet, de manière à valoriser les atouts dont dispose Notre pays en la matière et à répondre au mieux aux projets portés par les investisseurs mondiaux dans cette filière prometteuse», avait annoncé Sa Majesté le Roi. C'est en novembre 2022 que le Maroc avait affiché ses ambitions en la matière. Sa Majesté le Roi Mohammed VI avait présidé, en effet, le 22 novembre 2022 au Palais Royal de Rabat, une réunion de travail consacrée au développement des énergies renouvelables et aux nouvelles perspectives dans ce domaine. Cette réunion de travail s'inscrivait dans le cadre du suivi régulier par le Souverain des objectifs stratégiques que le Royaume s'est fixés en matière de développement à grande échelle des énergies renouvelables, notamment celui de porter la part de ces énergies à plus de 52% du mix électrique national à l'horizon 2030. La montée en compétitivité des énergies renouvelables ouvre de nouvelles perspectives prometteuses pour le Royaume, en particulier dans les domaines de dessalement de l'eau de mer et de la filière émergente de l'hydrogène vert et de ses usages.

Afin de placer le Maroc dans le club des pays à fort potentiel dans cette filière d'avenir et répondre aux multiples projets portés par des investisseurs et leaders mondiaux, le Souverain avait donné Ses Hautes Instructions à l'effet d'élaborer, dans les meilleurs délais, une «Offre Maroc» opérationnelle et incitative, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière de l'hydrogène vert au Maroc. Elle devrait comprendre, outre le cadre réglementaire et institutionnel, le schéma des infrastructures nécessaires. Le Maroc pourrait devenir dans le futur un eldorado pour l'énergie issue de l'hydrogène vert. Un rapport publié par l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) avait confirmé ce constat. Dans ce document, l'agence affirme que le Royaume fait partie de la liste des pays destinés potentiellement à devenir d'importants producteurs d'hydrogène vert. Le pays est d'ailleurs considéré depuis plusieurs années déjà comme étant l'un des pionniers en matière d'énergies renouvelables. L'accélération du réchauffement climatique et son impact sur l'environnement sans oublier la hausse des prix d'énergies fossiles sont autant de raisons qui vont pousser les consommateurs à explorer de nouvelles alternatives, notamment l'hydrogène vert.

Selon l'agence internationale, ce marché pourrait fournir jusqu'à 12% des besoins énergétiques mondiaux à l'horizon 2050. Selon certaines estimations, le Royaume peut couvrir à lui seul de 2 à 4% des besoins mondiaux en carburant produit à partir de l'hydrogène vert. Le Maroc multiplie les initiatives depuis un bout de temps en la matière. En décembre 2020 et sous l'égide du ministère de l'énergie, des mines et de l'environnement, l'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (IRESEN) et l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) ont organisé le «World Power-to-X Summit». Cette première édition virtuelle a constitué une plateforme régionale d'échange, dédiée à l'hydrogène vert et à ses applications (filière «Power-To-X»).

Source : https://aujourdhui.ma/actualite/hydrogene-vert-2024-annee-du-deploiement-de-loffre-maroc

HESPRESS

Paru le 09/09/2023

## PLF 2024 : Vers une Taxe Intérieure sur la Consommation TIC sur les appareils énergivores ?

**Le rapport sur l'exécution budgétaire et le cadre macro-économique pour les trois prochaines**

**années met en lumière une mesure prévue dans le projet de loi de finances pour 2024. Il s'agit de l'introduction de la « *taxe intérieure sur la consommation* » (TIC) sur les appareils « *énergivores* «, à savoir les appareils électriques les plus gourmands en énergie.**

Ce document émanant du ministère de l'Économie et des Finances souligne que la mise en place de la TIC, assortie de taux différenciés en fonction de l'efficacité énergétique des équipements, a pour objectif de favoriser l'efficacité énergétique en encourageant les consommateurs à opter pour des appareils électriques plus économes en énergie.

Par ailleurs, il est à noter que cette approche s'inscrit dans la continuité de la loi de finances de 2022, qui avait instauré la « *taxe verte* » sur les appareils électriques à forte consommation d'énergie, et témoigne de l'engagement du Maroc en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable.

Ainsi, le rapport consacre une section spécifique à la politique fiscale et douanière prévue dans le projet de loi de finances 2024, confirmant ainsi l'alignement de cette démarche avec les objectifs du cadre législatif relatif à la réforme fiscale, conformément à la feuille de route de la stratégie nationale en matière d'énergie pour la période 2009-2030.

Dans cette optique, et dans le but de mettre en œuvre au mieux cette mesure prévue pour l'année 2024, le gouvernement envisage le développement de textes réglementaires précisant les normes d'efficacité énergétique.

Cette démarche facilitera l'établissement d'un système de taxation efficace, basé sur la catégorie énergétique des produits et appareils concernés, tout en permettant d'envisager l'extension de cette taxe à d'autres appareils à forte consommation d'énergie. L'objectif ultime demeure d'influencer les choix d'achat des consommateurs dans une direction plus respectueuse de l'environnement.

Source : https://fr.hespress.com/329530-plf-2024-vers-une-tic-sur-les-appareils-energivores.html

LE 360

Paru le 10/09/2023

## PLF 2024 : le temps des réformes

**Le gouvernement veut aller loin dans la lutte contre la malbouffe ainsi que les équipements énergivores. Pour ce faire, les responsables brandissent l'arme de la taxation dans le cadre du projet de loi de Finances 2024.**

Face à une progression des maladies chroniques liées au mode de vie et aux records répétés de consommation d'électricité, les responsables veulent agir. Un nouveau dispositif est envisagé dans le cadre du projet de loi de Finances (PLF 2024), indique le quotidien *Aujourd'hui le Maroc*. C'est ce qui ressort du dernier rapport du ministère de l'Economie et des finances relatives à l'exécution et au cadrage économique triennal. Plusieurs produits sont en ligne de mire. C'est le cas pour le tabac. La réforme de la fiscalité sur les cigarettes, mise en œuvre depuis 2022, sera poursuivie avec un schéma de taxation progressif dans l'objectif de la simplification du système de taxation des cigarettes, de la consolidation des recettes du budget général de l'Etat et de la protection du consommateur.

Il est également question de la mise en place d'un schéma de taxation graduel relatif à la TIC, sur une durée de 2 ans à partir de 2024, pour certains produits alimentaires de grande consommation contenant du sucre ajouté, avec l'élargissement de la gamme des produits soumis à cette taxation. Cette mesure contribuera à lutter contre certaines maladies et réduire, par conséquent, les dépenses de santé y afférentes. La lutte contre le blanchiment n'est pas en reste. Il est question du renforcement du dispositif législatif douanier en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, afin d'améliorer la conformité du Maroc aux recommandations du Groupe d'action financière (GAFI) en la matière. Dans le même contexte, l'année 2024 verra également la conduite de trois chantiers importants, en l'occurrence l'étude de la mise en place d'une taxe carbone au Maroc conformément aux dispositions de l'article 7 de la loi-cadre n° 69-19 portant réforme fiscale. Ceci dans l'objectif de permettre aux entreprises marocaines de maintenir leur compétitivité à l'international. L'année 2024 sera ainsi dédiée à la conception de ladite taxe à travers, notamment, la délimitation de son périmètre et la détermination des modalités de son application en concertation avec les départements ministériels concernés, et via l'appui technique des institutions financières internationales.

Il s'agit également de la promotion de l'efficacité énergétique, en incitant les consommateurs à utiliser les équipements les plus économiques en matière de consommation d'électricité, à travers l'application d'une TIC sur les équipements concernés dont les quotités seront différenciées, selon l'indice d'efficacité énergétique qui leur est propre. Cette démarche, qui a été entamée lors de la loi de Finances 2022 avec l'instauration d'une TIC dite verte sur les équipements électriques de grande consommation, s'inscrit dans la continuité des engagements du Maroc visant l'encouragement des actions de protection de l'environnement et du développement durable.

Elle est, en effet, en parfaite adéquation avec les objectifs de la loi-cadre portant réforme fiscale et avec ceux désignés dans la feuille de route de la stratégie énergétique nationale (2009-2030). « *Dans ce cadre, pour une application optimale de cette mesure, il est prévu au titre de l'année 2024 de finaliser, en concertation avec les départements concernés, les textes réglementaires rendant les normes d'efficacité énergétique obligatoires, ce qui facilitera la mise en place d'un système de taxation efficace selon la classe énergétique des produits et équipements concernés. La finalisation de cette étape permettra aussi d'envisager l'extension du périmètre de taxation au titre de la TIC à d'autres équipements énergivores pour orienter les décisions d'achat des consommateurs* », précise le rapport.

Source https://fr.le360.ma/economie/plf-2024-le-temps-des-reformes_5HQ4KTWTSJA6VP4F56E3YCG2DA/

LE MATiN.ma

Paru le 18/09/2023

## Hydrogène vert : Le 1er projet marocain sera développé à Tan-Tan

**L'Agence marocaine pour l'énergie durable a choisi la région Guelmim-Oued-Noun pour développer le premier projet de production d'hydrogène vert au Maroc « Power to Hydrogen (PtX)». Quatre sites, situés dans la province de Tan-Tan, sont pré-qualifiés pour accueillir les**

**composantes de ce chantier stratégique qui consiste à développer une centrale hybride combinant solaire et éolien pour l'alimentation d'une usine de production d'hydrogène vert d'une capacité d'électrolyse de 100 MW, raccordée à une station de dessalement d'eau de mer.**

Le premier projet de production d'hydrogène vert au Maroc se précise. Porté par l'Agence marocaine pour l'énergie durable, ce chantier stratégique «Power to Hydrogen (PtX)» sera abrité par la région Guelmim-Oued-Noun. Il consiste à développer une centrale hybride combinant du solaire et de l'éolien pour l'alimentation d'une usine de production d'hydrogène vert (et/ou de ses produits dérivés) avec une capacité d'électrolyse de 100 MW, raccordée à une station de dessalement éventuelle. Quatre sites sont pré-qualifiés pour abriter les composantes du projet PtX. Ils se situent tous dans la province de Tan-Tan, dans les communes Tilemzoun et El Ouatia. Le premier site devra accueillir une centrale à base d'énergie renouvelable hybride (PV/éolien) pour la production d'électricité avec option de stockage avec batteries.

Les champs solaire et éolien sont prévus sur une superficie d'environ 300 hectares, chacun. Le deuxième site abritera une usine de production d'hydrogène et de ses produits dérivés sur une superficie d'environ 5 hectares. Quant au troisième, il sera dédié à une station de dessalement d'eau de mer, pour l'alimentation de l'usine, alors que le quatrième site accueillera les lignes électriques d'évacuation. Selon Masen, le Maroc et l'Allemagne avaient signé en juin 2019, à Berlin, un accord relatif au développement du secteur de la production de l'hydrogène vert.

Le projet «Power-to-X» pour la production de l'hydrogène vert proposé par Masen a vu le jour dès lors, en vue de renforcer la stratégie du Maroc dans le domaine du développement des énergies renouvelables, dans le but d'assurer l'indépendance énergétique du Royaume et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Aussi, cette stratégie vise à améliorer les conditions cadres de production et d'utilisation de l'hydrogène, à mettre en place les structures d'approvisionnement nécessaires et d'investissement pour l'utilisation de cette matière, en tant que source d'énergie écologique.

Capitalisant sur sa grande expertise dans le secteur des énergies renouvelables, Masen mène différentes études et analyses visant à évaluer l'utilisation des énergies renouvelables dans différents secteurs au-delà de la production d'électricité, notamment la production d'hydrogène. «De plus, considérant la part importante de l'énergie dans le processus de production d'hydrogène et prenant en compte les atouts importants du Maroc en termes de potentiel d'énergies renouvelables (PV et éolien), d'infrastructures, de proximité des consommateurs internationaux et de l'existence d'un marché local potentiel, Masen envisage de développer un premier projet de production d'hydrogène vert au Maroc», souligne l'Agence à l'occasion du lancement de plusieurs études relatives au projet.

En effet, Masen vient de lancer les appels d'offres pour la réalisation des études sismiques, hydrologiques, hydrogéologiques, géologiques et géotechniques du projet «Power to Hydrogen (PtX)» ainsi que pour l'élaboration du Plan d'engagement des parties prenantes. À noter que ce mégaprojet innovant sera cofinancé par la Banque allemande de développement (KfW). Cette dernière financera également une panoplie d'études pour le développement du projet.

Source : https://lematin.ma/express/2023/hydroge-vert-1er-projet-marocain-sera-developpe-tan-tan/394334.html

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie et des Finances

Paru le 18/09/2023

## La Banque Mondiale et le FMI maintiennent leurs Assemblées annuelles à Marrakech

Un communiqué conjoint de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International a été publié aujourd'hui confirmant le maintien de l'édition 2023 des Assemblées Annuelles des deux institutions internationales du 09 au 15 Octobre 2023 à la ville Marrakech.

Cette confirmation intervenant dix jours après le séisme qui a frappé la province d'Al-haouz située à 70 km de Marrakech, vient conforter encore une fois la confiance des deux institutions internationales dans la résilience du Royaume et sa capacité à faire face aux situations de crise dont il a fait preuve aux cours des dernières années, sous la conduite éclairée de sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Cette décision annoncée par les deux institutions de Bretton Woods, fait suite aux diligences menées conjointement avec le gouvernement marocain leur permettant de prendre connaissance, au cours de ces dix derniers jours, des différentes dispositions prises par le Royaume pour gérer les conséquences du séisme sur le plan humain et matériel et de constater la capacité de la ville de Marrakech à accueillir cet événement dans les meilleures conditions.

Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que dieu l'assiste, une mobilisation générale s'est organisée dès les premières heures pour déployer une intervention exemplaire et coordonnée sur le terrain. Le gouvernement, les Forces Armées Royales, la Gendarmerie Royale, la Protection civile, les Autorités locales et différentes composantes de la société civile se sont tous mobilisés pour apporter des réponses immédiates et organisées aux besoins urgents des populations touchées en termes des premiers secours, de soins médicaux, d'hébergement, de nourriture, de couvertures, d'habits, le retour rapide aux écoles des enfants concernés

Des dispositions ont été également prises pour assurer et mettre en place un plan de réhabilitation et de reconstruction et de mise à niveau de la région touchée permettant, ainsi, un retour immédiat à la normalité et une reprise rapide des activités.

Ainsi, du 09 au 15 octobre 2023, Marrakech sera bien la ville hôte de ce grand rendez-vous annuel de la finance internationale et accueillera les Ministres des finances et les Gouverneurs des banques centrales de 189 pays membres. Des dirigeants du secteur public, des parlementaires, des décideurs et experts du secteur privé, des représentants d'ONG, des économistes, des universitaires, et des médias internationaux, se réuniront dans la ville ocre, pour débattre des enjeux économiques mondiaux, des défis du développement, et politiques de financement dans un contexte de ralentissement exacerbé par une montée des tensions géopolitiques.

L'accueil par le Maroc de ces Assemblées Annuelles est une reconnaissance par les deux institutions du leadership du Roi Mohammed VI et des progrès majeurs accomplis par le Royaume durant ces 24 années.

C'est avec la même détermination, son hospitalité légendaire et son expertise dans l'organisation des grandes manifestations internationales, que le Maroc s'apprête dans quelques jours, à accueillir cet événement planétaire qui marque son retour sur notre continent, 50 ans après sa tenue au Kenya en 1973.

Rendez-vous du 09 au 15 octobre 2023 à Marrakech, ville africaine hôte de la finance internationale, avec les Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Mondiale et du FMl.

Source : https://www.finances.gov.ma/fr/Pages/detail-actualite.aspx?fiche=6636

Paru le 21/09/2023

## Fiscalité : la colonne vertébrale du PLF 2024

**Réforme de la TVA, taxe carbone, verdissement du tarif des droits d'importation, fiscalité sur les cigarettes, fraude fiscale…, le budget 2024 sera marqué par la poursuite de la réforme fiscale entreprise il y a deux ans. Plusieurs initiatives majeures sont prévues cette année.**

Les réformes fiscales entreprises dans les Lois de Finances 2022 et 2023 seront poursuivies cette année dans le cadre du PLF 2024. L'objectif étant de moderniser l'administration fiscale, d'accroître la visibilité pour les acteurs économiques et de maintenir la stabilité du système fiscal à l'horizon 2026.

La feuille de route de cette politique fiscale a été tracée par la loi-cadre n°69-19 portant réforme fiscale, publiée en 2021, et qui constitue une référence permettant d'encadrer les actions à prendre durant les différentes étapes de sa mise en œuvre, de manière à garantir sa convergence avec les politiques publiques, renforcer les droits des contribuables, assurer la sécurité juridique et instaurer un régime fiscal simple et transparent. Cette réforme est mise en œuvre progressivement sur un délai de cinq ans (2022-2026), compte tenu des priorités fixées par cette loi-cadre.

Dans ce sens, l'année 2024 sera marquée par plusieurs initiatives majeures. Tout d'abord, dans le domaine des douanes et des impôts indirects, la réforme de la fiscalité sur les cigarettes se poursuivra, avec un schéma de taxation progressive sur cinq ans. Cette approche vise à simplifier le système de taxation, à renforcer les recettes de l'État et à protéger les consommateurs. En outre, un schéma de taxation graduel relatif à la TIC, sur une durée de 2 ans à partir de 2024, pour certains produits alimentaires de grande consommation contenant du sucre ajouté sera mis en place. Cette mesure contribuera à la lutte contre certaines maladies et à la réduction des dépenses de santé associées. Parallèlement, des efforts seront déployés pour renforcer la législation douanière dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, conformément aux recommandations du Groupe d'action financière (GAFI).

« Les réformes fiscales présentées dans le Budget 2024 représentent un pas important vers l'adaptation du système fiscal aux réalités économiques et environnementales actuelles de notre pays. L'année 2024 représente un jalon important pour la politique fiscale marocaine, mais il convient de se demander si les objectifs de financement des politiques publiques et de renforcement des droits des contribuables seront atteints sans imposer une charge excessive aux citoyens », nous explique à ce sujet Mohammed Erradi, économiste et expert en politiques publique et fiscale.

Initiatives pour un avenir durable

L'année 2024 sera également marquée par trois initiatives majeures orientées vers un avenir plus durable. Tout d'abord, une étude sera menée en vue de la mise en place d'une taxe carbone au Maroc, visant à soutenir la compétitivité des entreprises marocaines à l'échelle internationale. L'année 2024 sera ainsi dédiée à la conception de ladite taxe à travers, notamment, la délimitation de son périmètre et la détermination des modalités de son application en concertation avec les départements ministériels concernés, et via l'appui technique des institutions financières internationales. Ensuite, pour encourager l'efficacité énergétique, une taxe intérieure de consommation (TIC) sera appliquée sur des équipements spécifiques, en fonction de leur efficacité énergétique, s'alignant ainsi sur les objectifs de protection de l'environnement et de développement

durable.

« L'étude de la mise en place d'une taxe carbone au Maroc est prévue dans le cadre des dispositions de l'article 7 de la loi-cadre n° 69-19 portant réforme fiscale. Ceci dans l'objectif de permettre aux entreprises marocaines de maintenir leur compétitivité à l'international. L'année 2024 sera ainsi dédiée à la conception de ladite taxe à travers, notamment, la délimitation de son périmètre et la détermination des modalités de son application, en concertation avec les départements ministériels concernés, et via l'appui technique des institutions financières internationales », relève le rapport d'exécution budgétaire et de cadrage macroéconomique triennal au titre du PLF 2024. Enfin, le PLF 2024 prévoit le verdissement du tarif des droits d'importation.

L'objectif de cette réforme est de rendre le tarif douanier plus vert et de soutenir les mesures de politiques écologiques, de sorte que le rôle de la nomenclature, en tant qu'outil statistique de commerce international, puisse être élargi pour devenir également un outil de soutien du commerce international durable. « La mise en place d'une taxe carbone est un défi complexe. Bien que cela puisse encourager la réduction des émissions de carbone, nous devons tenir compte des répercussions sur les entreprises locales, en particulier celles qui sont déjà aux prises avec des coûts de production élevés. Dans ce sens, le gouvernement doit travailler en étroite collaboration avec les secteurs industriels pour trouver un équilibre entre la protection de l'environnement et la compétitivité économique », explique de son côté Mohamed Erradi.

Réforme de la TVA et lutte contre la fraude fiscale

La réforme de la TVA est une priorité en 2024. Elle vise à établir le principe de neutralité de la TVA en alignant les taux et en élargissant les exonérations aux produits de première nécessité. Cette réforme sera mise en œuvre progressivement sur trois ans (2024-2026), avec pour objectifs principaux d'aligner les taux de TVA sur deux taux cibles, à savoir un taux normal de 20% et un taux réduit de 10%, tout en élargissant les exonérations aux produits essentiels et en rationalisant les incitations fiscales. En parallèle, des mesures seront prises pour renforcer le cadre juridique et institutionnel visant à lutter contre la fraude fiscale et l'économie informelle. Cela impliquera notamment la révision des procédures d'examen de la situation fiscale des contribuables et le renforcement de la conciliation pour résoudre les questions fiscales des contribuables, tout en les accompagnant.

« La lutte contre la fraude fiscale est essentielle, mais elle nécessite une approche beaucoup plus équilibrée. Les procédures d'examen de la situation fiscale des contribuables doivent être transparentes et équitables pour éviter les abus. De plus, il faut investir dans la formation des agents fiscaux et améliorer les canaux de communication avec les contribuables pour encourager la conformité plutôt que la dissimulation », précise notre expert. En définitive, l'année 2024 s'annonce comme une année de réformes fiscales majeures au Maroc, avec un accent sur la modernisation, la durabilité et la stabilité économique. Toutes ces réformes traduisent l'ambition du gouvernement à adapter la fiscalité aux défis du monde moderne et à soutenir les objectifs de développement durable du pays.

Source : https://fnh.ma/article/actualite-financiere-maroc/fiscalite-plf-2024

LE 360

Paru le 26/09/2023

## Après le FMI et la BM, l'Institut de la finance internationale confirme la tenue de sa réunion annuelle à Marrakech

**L'Institut de la finance internationale (IFI) a confirmé la tenue de sa réunion annuelle à Marrakech du 12 au 14 octobre prochain, dans la foulée de la décision de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI) de maintenir leurs assemblées annuelles au Maroc comme prévu.**

« Nos pensées vont aux victimes et aux familles touchées par le tremblement de terre dévastateur au Maroc. Le FMI et la Banque mondiale ont annoncé qu'après avoir évalué la situation sur le terrain à Marrakech, ils procèdent à la tenue, comme prévu, de leur réunion annuelle. En conséquence, l'Institut de la Finance Internationale tiendra également l'assemblée annuelle de ses membres », a indiqué lundi dans un communiqué, l'association mondiale du secteur financier, basée à Washington.

Selon le PDG de l'IFI, Tim Adams, « le secteur financier mondial est le moteur de la croissance et de la résilience économiques. Et cette année, notre mission prend une importance supplémentaire à la suite du tragique tremblement de terre au Maroc. »

Ce conclave sera l'occasion pour les membres de l'association, environ 400 issus de plus de 60 pays, d'établir des relations d'affaires avec des pairs et des clients et d'écouter certains des leaders d'opinion les plus influents du secteur financier. « Les participants entendront des PDG et des présidents de grandes institutions financières ainsi que des décideurs politiques et des experts influents aux niveaux mondial et régional », ajoute le communiqué.

La réunion annuelle de l'IFI proposera une série de panels sur des questions critiques ayant un impact sur les marchés et l'économie mondiale, dont l'agenda réglementaire mondial, le financement d'une transition juste dans les marchés émergents, l'inflation et la dette, le changement du paysage des risques pour le secteur financier mondial, les opportunités et défis des changements géopolitiques et économiques pour le Moyen-Orient et l'Afrique ou encore la transformation numérique et l'avenir de la finance.

Crée en 1983, l'IFI a pour mission d'accompagner l'industrie financière dans la gestion des risques, le développement des pratiques industrielles saines et le plaidoyer en faveur de politiques réglementaires, financières et économiques qui répondent aux intérêts de ses membres et favorisent la stabilité financière mondiale et une croissance économique durable.

Cette association regroupe des banques commerciales et d'investissement, des gestionnaires d'actifs, des compagnies d'assurance, des bourses, des fonds souverains, des fonds spéculatifs, des banques centrales et des banques de développement.

Son conclave à Marrakech se tiendra en parallèle aux assemblées annuelles du FMI et de la BM qui vont rassembler les délégués des 190 pays membres de ces deux institutions internationales, dont les dirigeants du secteur public et du secteur privé, ainsi que des représentants d'organisations de la société civile et des experts issus des milieux universitaires.

C'est la première fois en 50 ans que cet événement d'envergure se tient sur le continent africain.

Source : https://fr.le360.ma/economie/apres-le-fmi-et-la-bm-linstitut-de-la-finance-internationale-confirme-la-tenue-de-sa-reunion_ZLFDQNY4BRD5HGAKUVKKHNXNJ4/

Le Point

Paru le 27/09/2023

## Hydrogène vert : le Maroc ambitionne de devenir un acteur majeur du secteur

Le Maroc aspire à devenir un acteur majeur de l'hydrogène vert en Afrique du Nord, en misant sur son rôle pionnier dans les énergies renouvelables, avec l'idée de l'exporter vers l'Europe tout en l'exploitant localement dans la production d'engrais, secteur économique crucial.

Fin juillet, le roi Mohammed VI a réaffirmé dans un discours les ambitions de son pays, appelant son gouvernement à "une mise en oeuvre rapide et qualitative" de "l'offre Maroc" pour l'hydrogène vert.

Il faut, a-t-il dit, "valoriser les atouts dont dispose notre pays et répondre au mieux aux projets portés par les investisseurs mondiaux dans cette filière prometteuse".

L'hydrogène est récupéré à travers l'électrolyse de l'eau qui sépare ce gaz de l'oxygène. Il est dit "vert" quand il est produit grâce à de l'électricité issue d'énergies renouvelables : éolienne, solaire ou hydraulique.

Porteur de grands espoirs dans le cadre des efforts planétaires de réduction des émissions carbone, c'est un vecteur d'énergie pouvant servir aussi bien à décarboner la sidérurgie, la cimenterie, les engrais, la chimie, que le stockage d'énergies propres.

Le Maroc vise le premier rang au Maghreb, même si le secteur est "embryonnaire et les grands projets mondiaux ne verront pas le jour avant trois à cinq ans", explique à l'AFP Samir Rachidi, directeur de l'Institut marocain de recherche Iresen.

A la mi-août, le ministère de l'Economie a annoncé avoir réservé environ 1,5 million d'hectares du domaine public --presque autant que la surface du Koweit-- pour accueillir "huit sites de production d'hydrogène et d'ammoniac verts".

**Quel coût ?**

Les médias marocains ont fait état de projets d'investisseurs australiens, indiens, allemands, français ou britanniques.

Le Maroc se jette dans la mêlée avec l'avantage d'avoir déjà misé fortement ces 15 dernières années sur les énergies propres qui fournissent 38 % de l'électricité produite actuellement, et ambitionne d'atteindre 52 % en 2030.

Lancer une filière d'hydrogène vert nécessite cependant une électricité peu onéreuse face à des pays rivaux comme la Mauritanie ou l'Egypte.

Source : https://www.lepoint.fr/monde/hydrogene-vert-le-maroc-ambitionne-de-devenir-un-acteur-majeur-du-secteur-27-09-2023-2537152_24.php

LE MATiN.ma

Paru le 28/09/2023

## La croissance au Maroc devrait s'établir à 3,3 % en 2023 (BERD)

**La croissance du produit intérieur brut (PIB) marocain devrait s'établir à 3,3% en 2023, à mesure que l'agriculture se redresse et que le rythme de croissance des autres secteurs revient aux niveaux pré-pandémiques, a annoncé, mercredi, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).**

Dans son rapport sur les perspectives économiques régionales, la Banque estime toutefois que la reprise économique au Maroc devrait ralentir à 1,1% en 2022, après un rebond record de 7,4 % en 2021, relevant que le PIB n'a progressé que de 0,3 % en glissement annuel au premier trimestre.

Une situation qui s'explique par la contraction de l'agriculture, en raison de la sécheresse, indique la BERD, soulignant que la mauvaise saison agricole accroît la demande de denrées alimentaires importées à des prix internationaux plus élevés, dans un contexte de perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale, ce qui a fait grimper le taux d'inflation du Maroc à 5,1 % au premier semestre.

Le Maroc devrait également pâtir des fortes hausses des prix des hydrocarbures, malgré la hausse des niveaux de production d'électricité renouvelable dans le Royaume, détaille l'institution basée à Londres, notant que "les mêmes risques baissiers sont susceptibles de se prolonger l'année prochaine".

Par ailleurs, la BERD prévoit une croissance du PIB de 3% dans les régions où elle intervient en 2023, soit une révision à la baisse de 1,7 % par rapport à son dernier rapport de mai.

Le nouveau rapport sur les perspectives économiques régionales, intitulé "A cold winter ahead ?", dresse un portrait acerbe de l'impact de la guerre sur les marchés de l'énergie, l'inflation et les économies des régions de la BERD.

Source : https://lematin.ma/express/2022/croissance-maroc-setablir-33-2023-berd/381357.html

Linformation.ma

Paru le 28/09/2023

## Assemblées annuelles FMI-BM à Marrakech : Nadia Fettah rencontre les dirigeants des institutions financières internationales

La ministre de l'Economie et des finances, Nadia Fettah, s'est entretenue mercredi à Washington avec le président du Groupe de la Banque mondiale (GBM), Ajay Banga, et la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, à la veille de la tenue des assemblées annuelles de ces deux institutions internationales du 9 au 15 octobre à Marrakech.

Nadia Fettah a eu également des discussions avec Makhtar Diop, directeur général de la Société

financière internationale (SFI), qui tiendra sa réunion annuelle également à Marrakech (12-14 octobre) parallèlement à ce conclave d'envergure.

Cette série d'entretiens a servi d'occasion « d'abord pour leur présenter le programme d'urgence lancé sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour le relogement des sinistrés et la prise en charge des catégories les plus affectées par le séisme d'Al Haouz, ainsi que le programme ambitieux destiné à la reconstruction de cette région d'un budget prévisionnel global estimé à 120 milliards de dirhams sur une période de cinq ans», a indiqué Mme Fettah dans une déclaration à la MAP.

Source : https://linformation.ma/news/finance-economie/assemblees-annuelles-fmi-bm-a-marrakech-nadia-fettah-rencontre-les-dirigeants-des-institutions-financieres-internationales/44057

LEBRIEF.MA

Paru le 29/09/2023

## Transition écologique : le FMI approuve un prêt de 1,3 milliard de dollars au Maroc

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a donné son aval jeudi pour octroyer un financement de 1,3 milliard de dollars au Maroc, au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité.

Selon un communiqué de l'institution financière internationale, ce financement a pour objectif de soutenir la transition du Maroc vers une économie plus respectueuse de l'environnement, tout en renforçant sa préparation et sa capacité à faire face aux catastrophes naturelles, en particulier celles liées au changement climatique. Il contribuera également à accroître la résilience du Maroc face au changement climatique et à exploiter les opportunités de décarbonation.

Selon le FMI, ce prêt, qui s'étalera sur 18 mois, permettra en outre de renforcer la préparation des autorités marocaines face aux désastres naturels et de promouvoir le financement du développement durable.

La directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, avait précédemment annoncé que l'institution internationale avait conclu un accord avec le Maroc au niveau des experts en vue de fournir ce financement à long terme, destiné à renforcer la résilience du Royaume afin d'atténuer l'impact du changement climatique. Elle a souligné que le changement climatique constituait l'un des défis majeurs auxquels la communauté internationale était confrontée.

Source : https://www.lebrief.ma/transition-ecologique-le-fmi-approuve-un-pret-de-13-milliard-de-dollars-au-maroc-106105/